

Recherches en brevets et en technologies

Commande d'une recherche

Possibilité de commander en ligne sous www.ip-search.swiss
Téléphone direct +41 31 377 77 33 · Courriel info@ip-search.swiss

Nom de la recherche (voir www.ip-search.swiss > Recherches en brevets > Nos produits)

Indications sur la recherche commandée

Je souhaiterais assister à la recherche.

Plafond des coûts:

Le prix définitif se calcule en fonction du temps de travail réel, frais de consultation des bases de données, prestations additionnelles (citations, fascicules des brevets, littérature non-brevet, etc.) et TVA en sus. **Après réception de votre commande, nous vous contacterons pour discuter avec vous du mandat, de son exécution, du prix et du délai de livraison des résultats.**

Annexes:

Interlocuteur(s) actuel(s) à l'IPI:

Mandant

Société _____

Interlocuteur _____

Adresse _____

Code postal/Localité/Pays _____

Tél. _____

Courriel _____

Notre référence _____

Adresse de facturation (si différente de l'adresse ci-contre)

Mode de paiement

Contre facture

Par débit du compte n° _____ (compte courant réservé au règlement des services d'information)

Possibilité d'établir la facture en euros pour la clientèle étrangère.

Par sa signature, le/a soussigné/e confirme avoir lu les conditions générales de vente reproduites sur la deuxième page de ce formulaire et reconnaît être lié/e par elles.

Lieu, date _____

Signature _____

Conditions générales de vente

I. Champ d'application général

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux services commerciaux fournis par l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) sous le label ip-search. Les conditions et déclarations divergentes du client ne sont réputées partie intégrante du contrat que si elles ont été convenues expressément par écrit.

II. Prestations et prix

Le prix final des recherches en brevets est fonction du temps de travail effectif de l'IPI, auquel il faut ajouter les frais de bases de données, d'éventuelles prestations complémentaires (p. ex. citations, fascicules de brevets, littérature non-brevets) et la TVA. Il dépend de l'objet de la recherche, des bases de données sélectionnées, de la stratégie de recherche, du nombre de documents trouvés, de la profondeur de l'analyse et de la présentation des résultats. Pour les recherches de marques, les prix ressortent des listes des prix. Toutes les factures sont payables dans les 30 jours.

III. Commande

Les commandes doivent toujours nous parvenir par écrit par courrier postal, par courriel ou par le biais de notre formulaire en ligne. Toute erreur de transmission ou différence relève de la responsabilité du mandant.

IV. Responsabilité et garantie

L'IPI apporte toute la diligence requise au choix des sources d'information utilisées et à l'exécution de la recherche. Il ne peut toutefois garantir l'exactitude et l'exhaustivité ni des données interrogées, ni des résultats. Dans tous les cas, il ne répond que de la négligence grossière ou de l'intention.

Les informations fournies dans les rapports de recherches ne constituent ni un conseil juridique ni une recommandation d'investissement. Pour des analyses ou des interprétations plus approfondies, l'IPI recommande de faire appel à des prestataires de services qualifiés, par exemple un conseil en brevets.

V. Droits d'auteur et droits d'utilisation

Les services de recherches de l'IPI n'impliquent aucune cession de droits d'auteur. Ils sont réservés exclusivement à l'usage du client ou, dans les cas où les informations sont transmises, à l'usage de son mandant. Lorsque le client agit pour le compte d'un tiers, il n'est autorisé à lui transmettre les données qu'une seule fois. Toute reproduction, diffusion ou réimpression à d'autres fins commerciales est interdite.

VI. Protection des données et confidentialité

L'IPI observe une discrétion absolue sur toutes les recherches. Nous protégeons vos données personnelles conformément à notre politique de confidentialité (voir www.ipi.ch > Mentions légales > Politique de confidentialité).

VII. For et droit applicable

Seul le droit suisse est applicable aux litiges, différends et créances découlant du présent contrat.

En cas de litige, seuls les tribunaux au siège de l'IPI à Berne (BE), Suisse, sont compétents.